

L'ELEVAGE FRANÇAIS AU DEFI DU RENOUVELLEMENT DES GENERATIONS ET DE LA COMPETITIVITE

Séance publique du 27mai 2020

Le renouvellement des générations constitue un enjeu majeur pour l'agriculture. En France, plus de la moitié des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et 45% auront atteint l'âge de départ à la retraite dans les 10 ans (source : MSA). Lors du colloque de l'Académie de l'Agriculture sur « l'état de l'agriculture en 2019 », François Purseigle a montré l'ampleur des bouleversements qui peuvent en résulter tout particulièrement sur la transformation du modèle traditionnel français de l'exploitation familiale.

Les conséquences sont cependant différentes selon les filières. Cette séance a pour objectif de les approfondir sur les filières élevages qui sont les plus impactées. La transmission est en effet, plus difficile qu'ailleurs pour des raisons qui tiennent principalement à la faiblesse ou l'hétérogénéité des revenus, l'importance du capital à mobiliser, les contraintes de travail ou encore l'image du métier ternie par les controverses sociétales. Depuis une décennie la transmission se traduit dans certains cas par l'abandon de l'activité d'élevage, accélérant les mouvements de spécialisation et céréalisation au détriment des systèmes de polyculture -élevage.

Le faible taux de reprise facilite l'agrandissement des exploitations en activité, qui lui-même pousse dans certaines zones à l'abandon de l'élevage et plus globalement à un risque de déclin des productions animales. Le risque que l'offre française ne réponde qu'à une partie de la demande et laisse encore plus de place aux importations sur certains segments de marché est bien réel et suscite l'inquiétude des acteurs concernés. Tous les plans de filière élaborés lors de Etats Généraux de l'Alimentation ont mis l'accent sur l'importance cruciale du renouvellement des générations. La façon dont il s'opérera sera déterminant sur les réponses aux grandes questions posées sur l'évolution de l'activité agricole et rappelées par la crise sanitaire du Covid 19 : sécurité alimentaire, localisation des productions, évolution de notre modèle agricole.

Après l'examen de l'état des lieux en prenant pour exemple les productions herbivores, nous examinerons l'enjeu de compétitivité, principalement au sein de l'UE. Comment les autres pays, confrontés au même problème générationnel s'adaptent-ils pour être compétitifs ? Quels enseignements peut-on en tirer pour mettre fin au décrochage de l'élevage français ? On terminera en s'intéressant aux principales pistes d'action pour améliorer l'attractivité du métier et l'installation/transmission en élevage.

Programme

14h30-14h40 : Introduction

Claude Allo, membre de l'AAF

14h40 -15h10 : « Démographie et renouvellement des générations en élevage : Etat des lieux, perspectives et questions en suspens ».

Christophe Perrot, chargé de mission Economie et Territoire à l'Institut de l'Elevage

Résumé : Depuis le début des années 2000, on constate un fort vieillissement des chefs d'exploitations ayant un élevage de ruminants (la moitié a plus de 50 ans). Le phénomène est plus ou moins marqué selon les orientations (bovins lait, viande, ovins lait, viande, caprins) mais il dessine presque partout un renouvellement important des actifs qui vont contribuer aux productions animales de la ferme France de demain. D'autre part, les 4000 jeunes (et moins jeunes pour 17%) actifs qui se lancent dans le ou plutôt un métier d'éleveur font des choix extrêmement divers en matière de système d'exploitation (taille d'atelier et niveau d'intensification) et d'insertion dans des filières (adhésion à une coopératives ou livraison à l'industrie, transformation fermière et circuits courts...). Cette diversité est particulièrement forte en France et à relier pour partie à un territoire national contrasté porteur d'opportunités (naturelles ou socio-économiques, bassins de consommation par exemple) mais aussi de contraintes (zones rurales particulièrement vastes à l'échelle européenne et en partie isolées). Cette diversité de choix

gène une diversité d'offre importante qui est parfois vue comme de la dispersion. Elle pose la question de l'évolution de l'offre nationale en termes de quantité et de positionnement en gamme. Comment répondre à la fois aux nouvelles attentes des/de certains consommateurs qui semblent renforcées par la crise du Covid 19, et aussi à l'alimentation des fonds de rayon, à l'alimentation de masse sans laisser plus de place encore aux importations qui ont déjà de fortes parts de marché en particulier dans la Restauration Hors Domicile et les produits transformés qui transitent par les IAA.

Le vieillissement des chefs d'exploitation a des causes multiples et un peu différentes entre orientations. Le cas le plus extrême est celui des exploitations laitières bovines qui avaient beaucoup profité de la politique de préretraite-installation, instaurée dans le cadre de la PAC 1992. Cette politique publique a soutenu le flux d'installations à près de 3400 jeunes de moins de 40 ans par an jusqu'à la fin des années 90. Critiquée pour ses effets d'aubaine par le ministère de l'économie, son arrêt a contribué à diviser par 2 ce flux d'installations avec deux inflexions au début des années 2000 et en 2008/2009 (changement des modalités de retraite et crise laitière avec effondrement du prix du lait). Cette modification des entrées dans le secteur a créé une vague démographique de grande ampleur. Le déroulement inéluctable de cette vague crée un déséquilibre entre les départs (classes pleines) et les entrées, d'autant plus marqué que les carrières dans ce secteur étaient assez normées (installation à 27 ans pour 27 ans en moyenne). Cette vague devrait durer jusqu'en 2030 et contribue à une restructuration rapide du secteur, puisque les $\frac{3}{4}$ des exploitations qui restent sont en forte croissance. Le pourcentage d'éleveurs de plus de 50 ans qui était passé de 52% à 32% entre 1988 et 2000 est remonté progressivement à 48% en 2016 avant de se stabiliser.

Dans le secteur Ovins viande, le vieillissement se combine avec un flux d'entrées (installations hors transferts entre époux) beaucoup plus stable depuis les années 90. Le vieillissement est en partie dû à la progression au cours des années 2000 des installations à plus de 40 ans (25% contre 15% en bovins lait) pour des carrières plus courtes, des projets plus variés, des cheptels de taille limitée, de la pluriactivité (qui reste minoritaire). Les installations dans le cadre de GAEC ne sont pas majoritaires contrairement à tous les autres secteurs. Ni la taille du cheptel, ni la croissance en volume (il y a autant de décroissances que de croissances) ne sont privilégiées dans le secteur. L'incitation à produire exercée par les prix des agneaux est faible.

Le secteur Bovins viande (notamment l'élevage de vaches allaitantes) a longtemps bénéficié de la reconversion lait->viande durant les quotas laitiers puis de ces arrière effets démographiques qui ont soutenu la population des chefs d'exploitation mais participé à son vieillissement. Depuis 2010, le flux d'installations de JA se maintient malgré un ratio revenu/capital à mobiliser très défavorable au secteur. Mais comme en Ovins viande se dessinent des trajectoires et des projets qui s'éloignent des attentes des filières longues : des installations en bonne partie avec des cheptels de taille moyenne et/ou pluriactivité, et qui se détournent de la croissance en volumes (avec la crainte des opérateurs que le cheptel de vaches allaitantes soit engagé dans une tendance baissière) et de l'engraissement. Enfin, comme en Ovins viande, c'est le secteur où l'on trouve des éleveurs encore en activité au-delà de 62ans (environ 10%). C'est notamment le cas en zone défavorisées dans lesquelles l'ICHN cumulée aux autres aides PAC conduit à un montant plus intéressant qu'une faible retraite agricole. C'est aussi une des causes du vieillissement des chefs d'exploitations en place.

Le secteur caprin échappe au vieillissement en raison son attractivité (la brochure « Pour une installation réussie en élevage caprin » est un des bestseller de l'Idèle), notamment pour le secteur fromager fermier, et de la gestion des ressources humaines de « ses » livreurs par une industrie de collecte-transformation très concentrée.

Ce secteur caprin illustre l'attractivité « potentielle » de l'agriculture et de l'élevage. La fréquentation du site devenir-eleveur.com a doublé depuis la crise du covid19. Les fermes proposées sur les sites des répertoires à l'installation sont consultées des centaines de milliers de fois. Ces répertoires sont pleins de candidats qui vont plus ou moins dans leur parcours vers l'installation. Ces candidats expriment souvent une inadéquation entre leurs souhaits et l'offre de fermes ou plus souvent de places (dans une forme sociétaire) à reprendre, et soulignent les difficultés de l'accès au foncier agricole. La question de la formation nécessaire pour poursuivre une carrière à l'agricole à l'avenir est posée. Tout comme celle de l'accompagnement (la part des installations aidées est passée de 50 à 30%). Tous les « plans de filière » demandés par les pouvoirs publics dans le cadre des EGA font allusion, dans le secteur de l'élevage, au nécessaire renouvellement des générations de producteurs pour assurer le maintien de l'offre à partir de la transformation de la production nationale. Toutefois, d'après les données de la MSA notamment, les flux d'entrées dans le secteur semblent relativement stables depuis 2010, voire en légère progression (notamment ovins caprins, de même que les grandes cultures et le maraichage). S'il semble difficile d'augmenter ses flux entrants pour contrer les effets de la démographie agricole passée, les débats lancés sur la création et le partage de la valeur dans ces mêmes EGA pourraient permettre d'améliorer l'adéquation entre les projets de ces nouveaux éleveurs et les attentes des filières (longues).

15h10-15h40 « la compétitivité des filières animales françaises face à la concurrence européenne et mondiale ».

Vincent Chatellier, économiste, ingénieur de recherche à INRAE, directeur adjoint de l'Unité Mixte de recherche SMART-LERECO

Résumé : Les filières animales françaises s'inscrivent dans un contexte économique marqué notamment par une volatilité accrue des prix internationaux, une ouverture croissante des marchés (dont au travers des accords commerciaux bilatéraux), une montée en puissance de quelques grandes entreprises multinationales dans les flux internationaux et une pression concurrentielle grandissante entre certains Etats membres de l'UE. Si les produits animaux ne représentent que 16% du commerce mondial des produits agroalimentaires, ils contribuent positivement à la balance commerciale de l'Union européenne (+33,9 milliards d'euros en 2019), principalement grâce aux secteurs laitier et porcin. Avec une balance commerciale en productions animales de l'ordre de 4,2 milliards d'euros en 2019, la France n'arrive qu'en septième position des pays européens, très loin derrière le leader néerlandais (13,7 milliards d'euros). D'une façon générale, la vente des produits animaux français « haut de gamme » (AOP, label rouge, produits issus de l'agriculture biologique, etc.) sur les marchés internationaux reste difficile, à l'exception de quelques clients bien identifiés (Etats-Unis, Japon).

Déficitaire en valeur dans trois filières (porcine, avicole et ovine-caprine), la France a enregistré, depuis la fin des quotas laitiers en 2015, un recul important de son solde commercial en produits laitiers avec les pays partenaires de l'UE (parallèlement à une stabilité de sa production de lait) ; l'essor de la demande dans les pays asiatiques, surtout en Chine (lait infantile), a cependant contrebalancé, pour partie, ce recul. Dans le secteur de la viande bovine, la grande diversité des produits finis, la communication renforcée sur le « manger français » et la baisse de la consommation intérieure constituent aujourd'hui un frein au développement des importations. Ce constat ne vaut pas pour le secteur avicole où les importations de poulets standards en découpes en provenance des pays du nord de l'UE ont considérablement augmenté, ce parallèlement à une demande intérieure en croissance. Dans le secteur ovin, historiquement très déficitaire (57% de taux d'auto approvisionnement en 2019), la baisse de la consommation individuelle (division par deux depuis 1990) est un point particulièrement préoccupant pour les acteurs de cette filière. Dans le secteur porcin, le solde commercial de la France est déficitaire en valeur et légèrement positif en volume ; les importations en provenance de l'Espagne pèsent lourdement et l'augmentation spectaculaire des importations chinoises, suite à la crise liée à la peste porcine africaine, a globalement peu bénéficié à l'hexagone (du moins comparativement à l'Espagne et à l'Allemagne).

En mobilisant les données des douanes à différentes échelles géographiques (mondiales, européennes et française) et sur longue période (depuis 2000), cet exposé présente une analyse de l'évolution des relations commerciales de la France en produits animaux, tant avec les partenaires de l'UE qu'au niveau international. La crise récente liée au Covid-19, qui a un impact important sur la fluidité des échanges internationaux, au moins à court terme, donne actuellement lieu à de nombreux débats, parfois trop peu éclairés de faits, sur le degré d'autonomie souhaitable en biens alimentaires et sur le futur modèle agricole à privilégier en France. Les outils statistiques utilisés ici permettront, plus tard, de porter un diagnostic précis sur la réalité des effets de cette crise, tant sur l'évolution des flux commerciaux dans les différentes filières que sur l'éventuelle modification des relations commerciales entre pays de l'UE et, plus globalement, à l'échelle internationale.

15h40-16h10 « Quelles principales pistes pour favoriser la transmission/installation en élevage ? »

Michèle Boudoin, éleveuse de brebis, présidente de la Fédération Nationale Ovine et du groupe de travail CNE « Renouvellement et attractivité du métier d'éleveur

Résumé : Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier d'éleveur est un thème majeur pour la CNE et ses organisations adhérentes. C'est pourquoi un groupe de travail a été créé depuis quelques années et a déjà à son actif plusieurs réalisations concrètes.

L'une d'entre elles est la création du site #DevenirEleveur.euse qui met en avant ce métier passionnant d'éleveurs avec de nombreux témoignages, des vidéos, des forums, des apports techniques, etc... Ce site est mis à jour très régulièrement et son taux de fréquentation est importants. Il a d'ailleurs encore augmenté avec la crise de sens qu'a probablement entraînée la crise du Covid19.

Une autre réalisation importante est le Livre Blanc sur le renouvellement des générations en élevage bovin, ovin et caprin. C'est l'aboutissement d'un long travail auquel ont participé de nombreuses organisations, et bien sûr, en étroite collaboration avec les Jeunes Agriculteurs.

Ce Livre Blanc a été présenté officiellement au Salon International de l'Agriculture de Paris en février 2019, puis présenté dans de nombreuses instances : Sénat, Assemblée Nationale, CESE, et à de nombreux responsables politiques.

Nous pensons que l'élevage est aujourd'hui menacé alors que c'est un pan vital de notre économie, de nos emplois, de la vie en milieu rural et souvent le dernier rempart face à la désertification dans des zones agronomiques difficiles et de montagne. L'élevage, c'est un patrimoine en France, non seulement il nous nourrit, mais il façonne et entretient nos paysages, contribue à l'excellence gastronomique de nos terroirs et à la valorisation de 13 millions d'hectares de prairies qui stockent du carbone et constituent des pourvoyeurs importants de biodiversité.

Mais quelle que soit l'évolution de la technologie et de la robotique, les animaux ont besoin des femmes et des hommes pour s'en occuper, les élever, les nourrir, les traire, les surveiller et leur apporter tous les soins nécessaires. Or la population des éleveurs vieillit et les candidats à l'installation sont trop peu nombreux. Il nous faut donner confiance aux futures générations, leur montrer que l'on peut vivre de ce métier d'éleveur et s'y épanouir.

Des solutions existent ! Ce Livre Blanc dresse des constats et présente des analyses, mais il a surtout pour objet de faire des propositions. Nous en avons recensé 24 dans les domaines de la formation et de l'information, de l'accès au métier, de son financement, et de l'image de ce beau métier. Parmi ces propositions, on peut citer par exemple :

- Faire évoluer les programmes de formation, pour former les futurs éleveurs comme des chefs d'entreprises.
- Favoriser la connaissance du métier par les nouvelles générations via des partenariats entre la profession et l'éducation nationale.
- Permettre d'orienter une part des aides de la PAC vers les systèmes de production requérant plus d'actifs.
- Mettre en œuvre la Dotation Unique Epargne Transmission (DUET)
- Développer une grande campagne de communication sur les qualités du métier d'éleveur les nombreux atouts et services rendus par l'élevage.

Nous souhaitons avancer sur la concrétisation de ces propositions. Mais avant toute chose, il faudra permettre à celles et ceux qui voudront s'installer, enfants d'agriculteurs ou non issus du milieu agricole, des perspectives de revenu. C'est une condition non suffisante, mais elle est nécessaire !

16h 15-16h30 : Conclusion

François Purseigle, professeur des universités, Institut National Polytechnique de Toulouse (ENSAT), UMR INP-INRAE AGIR